ENCADRÉ

ÉCHELLE

0 250 1000 750 1000 (m)

VOIR ENCADRÉ

PAGE 1

ENCADRÉ

Z (01-2013)

Ville de Montréal

RÉGLEMENT D'URBANISME

ANNEXE A

ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE

ZONES

LÉGENDE

0420 NUMÉRO DE ZONE

LIMITE DE SECTEUR

LIMITE DE L'ARRONDISSEMENT

ÉCHELLE

0 125 250 375 500 (m)

Sources :
- Terrain bati: Service des travaux publics, 2012
- Donnees reglementaires: Arrondissement de Ville-Marie
Cartographie realisee par le Service des technologies de l'information